



# Communiqué de presse

## POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

■ ■ ■ ■ ■ UNE ORGANISATION TOURNÉE VERS L'AVENIR

### VOLS DE VÉHICULES RÉCRÉATIFS : COMMENT PRÉVENIR

**Trois-Rivières, le 26 novembre 2020** – La Sûreté du Québec désire sensibiliser les citoyens aux vols de véhicules récréatifs, tels que motoneiges, quad, côte-à-côte, bateaux, motos et autres. Les policiers demandent aux citoyens de faire preuve de prudence et de vigilance afin de prévenir le vol de leur véhicule. Voici quelques conseils de prévention :

- De préférence, garez votre véhicule récréatif dans un garage intérieur sécurisé ou dans un endroit extérieur très visible et bien éclairé;
- Enchaînez votre véhicule récréatif à un objet fixe et utilisez un cadenas à l'épreuve des coupe-boulons;
- Munissez votre remorque d'un dispositif antivol à l'épreuve des coupe-boulons;
- Gravez les six derniers chiffres du numéro de série de votre véhicule récréatif sur le châssis sous le siège, sur le dessus du moteur et sur toutes autres pièces que vous jugez utiles. L'identification ultérieure sera plus facile et la revente plus difficile;
- Lors de ventes sur un site internet de petites annonces, veuillez ne pas divulguer votre adresse de domicile. Autant que possible, convenez d'un endroit sécuritaire qui peut être un endroit autre que le lieu de votre domicile, pour l'essai du véhicule que vous avez à vendre. De cette façon, il sera impossible pour une personne malveillante de localiser votre véhicule sur internet.
- Sans vous exposer et compromettre votre sécurité personnelle, portez une attention particulière aux véhicules et aux personnes qui ne sont pas habituelles dans votre environnement ou celui de vos voisins.
- Pour toute personne suspecte, notez une brève description de celle-ci; le sexe, l'âge approximatif, la couleur de l'habillement et les signes particuliers, tels que les tatouages, cicatrices, vêtements ou bijoux. Pour les véhicules suspects, relevez en premier lieu le numéro d'immatriculation, ainsi que la couleur et la marque.

- Renseignez-vous à votre poste de police local pour avoir des informations concernant la mise sur pied d'un comité de surveillance de quartier tel que le programme « Bon Voisin Bon Œil » de la Sûreté du Québec.
- Vous pouvez contacter les policiers en composant le 310 4141 ou \*4141. Pour toute urgence immédiate, veuillez contacter le 911.

-30-

Service des communications  
Sûreté du Québec  
Région Mauricie-Lanaudière  
819 379-7195  
[www.sq.gouv.qc.ca](http://www.sq.gouv.qc.ca)